

Description du service

Abonnement mensuel	0 €
Durée minimum de l'engagement contractuel	12 mois
Consommations incluses par cycle de facturation mensuel	Aucune
Consommation annuelle minimale	Aucune

Communications	En € TTC
----------------	----------

Communications nationales	
Communications CSD Data vers le réseau national (2)	0,05 €
Communications CSD Data vers les services spéciaux nationaux (2)	0,05 € + TX (3)
Envoi d'un SMS (4)	0,06 €
Réception d'un SMS (4)	Gratuit
Envoi d'un MMS de taille inférieure ou égale à 200KB (4)	0,1043 €
Réception d'un MMS (4)	Gratuit
Rythme de facturation Data	1 KB

Communications Roaming effectuées en Europe	
Communications CSD Data en Europe (2)	0,05 €
Envoi d'un SMS (4)	0,0522 €
Réception d'un SMS (4)	Gratuit
Envoi d'un MMS de taille inférieure ou égale à 200KB (4)	0,1043 €
Réception d'un MMS (4)	Gratuit
Rythme de facturation Data	1 KB

Communications Roaming effectuées dans des pays hors Europe	
---	--

TARIFS ROAMING	
Prix par minute des communications depuis les pays de la zone 1	
SMS MO (MT gratuit)	0,0500 €
Trafic Data (€ par MB)	0,0500 €
Prix par minute des communications depuis les pays de la zone 2	
SMS MO (MT gratuit)	0,3450 €
Trafic Data (€ par MB)	7,7625 €
Prix par minute des communications depuis les pays de la zone 3	
SMS MO (MT gratuit)	0,4600 €
Trafic Data (€ par MB)	9,0620 €
Prix par minute des communications depuis les pays de la zone 4	
SMS MO (MT gratuit)	0,5750 €
Trafic Data (€ par MB)	10,3500 €
Prix par minute des communications depuis les pays de la zone 5	
SMS MO (MT gratuit)	1,1500 €
Trafic Data (€ par MB)	11,5000 €
Rythme de Facturation	
Trafic data	10 KB

ZONES ROAMING
Zone 1 : Albanie, Allemagne, Andorre, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne (Canaries, Ceuta et Melilla incluses), Estonie, Finlande (Aland inclus), France, Gibraltar, Grèce, Guadeloupe, Guyane française, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Malte, Martinique, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal (Açores et Madère inclus), République Tchèque, Réunion, Roumanie, Royaume-Uni, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Vatican City
Zone 2 : Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Géorgie, Iles Féroé, Macédoine, Moldavie, Monaco, Monténégro, Serbie (et Kosovo), Ukraine
Zone 3 : Alaska, Australie, Canada, Egypte, États-Unis, Nouvelle-Zélande
Zone 4 : Reste du monde
Zone 5 : (6) Inmarsat, Emsat, Iridium (16 et 17), Mariticom, OnAir et autres satellites (ferries et croiseurs inclus)

Frais Administratifs	En € TTC
Réception de facture détaillée par courrier	2€ / mois
Réception de facture par e-mail	Gratuite
Frais administratifs pour retard de paiement (5)	25 €

- (1) Le taux de TVA applicable au jour de la dernière mise à jour de la présente fiche tarifaire est de 17%.
- (2) Trafic data National et Europe : communications de données de type commutation par paquets réalisées à partir du réseau mobile POST ou depuis un pays d'Europe. Le terme Europe fait référence à la zone 1 de la liste reprise à la section Tarifs Roaming. 1 MB = 1024 KB. Le débit peut être influencé par différents facteurs. De plus amples détails concernant les débits peuvent être trouvés dans le Document Net Neutralité.
- (3) TX : Prix et rythme de facturation appliqués pour l'utilisation des services spéciaux nationaux depuis le réseau fixe POST ; détail disponible sur www.post.lu/conditions.
- (4) SMS et MMS nationaux : SMS depuis le réseau mobile POST vers un mobile d'un réseau national, hors SMS premium (prix disponibles sur www.post.lu/conditions). Dans le cas d'envoi d'un message SMS ou MMS à plusieurs destinataires, un SMS respectivement un MMS selon le cas sera facturé pour chaque destinataire. La taille maximale d'un MMS est techniquement limitée à 200 KB. La réception de SMS et MMS est gratuite depuis le réseau mobile POST ou depuis un réseau mobile européen.
- (5) Les frais administratifs pour retard de paiement s'appliquent lorsque POST effectue un blocage total de la ligne, soit après deux notifications et un blocage partiel de la ligne. Les frais s'appliquent une fois par compte client et par action de blocage total. Un compte client correspond à une facture et peut regrouper plusieurs abonnements.
- (6) Inmarsat, Emsat, Iridium (16 et 17), Mariticom, OnAir et autres satellites (ferries et croiseurs inclus)
Le règlement 2012/531 concernant l'itinérance sur les réseaux publics de communications mobiles à l'intérieur de l'Union s'applique aux services mobiles fournis par le biais de réseaux terrestres et ne couvre pas les réseaux satellitaires. Votre mobile se connecte automatiquement au réseau émettant le signal le plus fort et donc potentiellement à un réseau satellitaire malgré une éventuelle proximité de terres continentales. L'utilisation d'un réseau satellitaire est signalée sur votre mobile par la mention «Cellular at Sea».